



16ème législature

Question N° : 11155	De Mme Alexandra Masson (Rassemblement National - Alpes-Maritimes)	Question écrite
Ministère interrogé > Transports		Ministère attributaire > Transports
Rubrique > transports ferroviaires	Tête d'analyse >Dysfonctionnements de la desserte ferroviaire de la ligne Nice-Tende-Cunéo	Analyse > Dysfonctionnements de la desserte ferroviaire de la ligne Nice-Tende-Cunéo.
Question publiée au JO le : 05/09/2023 Date de changement d'attribution : 09/04/2024 Date de renouvellement : 02/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Alexandra Masson appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur les difficultés et les dysfonctionnements récurrents et réguliers auxquels font face les usagers du train qui dessert les vallées des Alpes-Maritimes de la Roya, de la Bévéra et des Paillons. Ces dysfonctionnements remontent pour la plupart à plusieurs mois, voire plusieurs années : hausse du prix des trajets, suppressions de trains, déficience de la qualité du service et absence de réponse à leurs requêtes. Les usagers demandent des tarifs adaptés et surtout des trains réguliers de Tende à Nice et non des bus de substitution. La suppression de tous les trains entre les gares de Drap-Cantaron et Tende dans les deux sens de circulation à compter du 1er septembre 2024 est également envisagée avec une immense inquiétude. Cette ligne ferroviaire s'est révélée vitale au lendemain de la Tempête Alex d'octobre 2020 où elle fut la seule liaison permettant de ravitailler la Roya après la destruction d'un grand nombre d'ouvrages et de tronçons du réseau routier de la vallée. En conséquence, elle souhaite savoir si les services de l'État ont prévu de répondre à une situation qui menace le quotidien de plusieurs milliers d'habitants de sa circonscription.